



Comparez vos revenus – Méthodologie et concepts

Comparez vos revenus a été développé dans le cadre de l'Initiative de croissance inclusive de l'OCDE, qui vise à aider les pays à atteindre une croissance durable et à élever le niveau de vie tout en respectant les frontières environnementales, en offrant des chances égales à tous. Cet outil est destiné à fournir une plate-forme où des personnes de tous horizons peuvent exprimer leur point de vue sur l'inégalité des revenus. C'est pourquoi, lors de l'élaboration de l'outil, nous avons réfléchi à la manière de rendre l'animation neutre sur le plan du genre, de l'ethnie et de la famille. Ce faisant, nous avons dû faire face à un compromis difficile entre la simplicité de l'outil et la représentativité de toutes les situations possibles, et certaines simplifications ont été nécessaires. Par exemple, bien que les utilisateurs ne puissent choisir qu'entre des avatars masculins et féminins, nous sommes pleinement conscients qu'un éventail plus large d'options de genre pourrait mieux décrire les identités qui ne s'inscrivent pas dans l'aspect binaire du genre masculin et féminin. De même, si nous montrons par défaut les couples hétérosexuels biparentaux, notre intention n'est pas d'écartier d'autres types de famille possibles, comme les parents de même sexe, les parents célibataires avec enfants ou les adultes cohabitant. La couleur de peau des avatars est neutre, afin de garantir qu'aucun groupe ethnique spécifique ne soit représenté.

Plusieurs aspects conceptuels doivent être pris en compte pour essayer de définir le niveau de richesse, ou de pauvreté, d'une personne par rapport au reste de la population. Pour vous aider à mieux comprendre notre méthodologie, voici quelques questions que nous nous sommes posés lors de la conception de **Comparez vos revenus**.

D'où viennent les données ?

L'outil **Comparez vos revenus** s'appuie sur les dernières données disponibles de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus* (<http://www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm>), qui s'appuie sur des sources nationales (enquêtes auprès des ménages et données administratives) et sur des définitions, classifications et procédures de traitement des données communes. La méthode de collecte utilisée dans cette base de données vise à optimiser la comparabilité internationale ainsi que la cohérence temporelle des données. Pour cela, un même ensemble de protocoles et de conventions statistiques (par exemple, sur les concepts et les composantes du revenu) est utilisé afin d'obtenir des estimations comparables. Compte tenu de l'importance grandissante des questions d'inégalités de revenus et de pauvreté dans le débat public, cette base de données est maintenant régulièrement actualisée en fonction de l'ajout de nouvelles données et de leur validation. En raison d'un certain nombre de problèmes méthodologiques qui affectent la comparabilité entre pays, la base de données n'inclut actuellement pas la Colombie. L'OCDE travaille avec l'office statistique national colombien pour garantir dans un avenir proche la fourniture de données sur les revenus de haute qualité et comparables. La Colombie sera intégrée dans l'outil **Comparez vos revenus** dès que des données comparables seront disponibles.

Comment le revenu est-il défini et pourquoi utiliser le revenu net ?

La définition du revenu utilisée ici porte essentiellement sur les revenus monétaires (en excluant certains éléments tels que les loyers imputés) perçus régulièrement sur l'année. Le revenu net comprend les revenus marchands totaux (autrement dit, salaires bruts, revenus tirés du travail indépendant, revenus du capital), *plus* les transferts actuellement perçus, *moins* les impôts et cotisations sociales versés. Il s'agit du revenu dont les personnes disposent pour acheter des biens et services, c'est donc un meilleur indicateur du niveau de vie matériel que le revenu avant impôts ou le seul salaire.

Pourquoi évaluer le revenu au niveau des ménages ?

Le bien-être d'un individu au sein d'un ménage dépend non seulement de son propre revenu, mais aussi de celui des autres membres du foyer. En évaluant le revenu du ménage, on part implicitement de l'hypothèse que tous les membres du ménage possèdent un revenu égal et occupent donc une même place dans la distribution des revenus. En réalité, cela n'est pas nécessairement le cas, mais c'est l'hypothèse la moins arbitraire que nous puissions faire à partir des données disponibles.

La *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus* fournit des informations sur le revenu disponible (c'est à dire net) *équivalent*, « équivalent » voulant dire que le revenu du ménage a été ajusté en fonction de sa taille afin que tous les ménages soient comparables. Les besoins d'un ménage augmentent avec chaque membre supplémentaire, mais – en raison des économies d'échelle réalisées sur la consommation – pas de manière proportionnelle. Les besoins en termes de surface d'habitation ou d'électricité par exemple, ne seront pas quatre fois supérieures dans un ménage de quatre personnes que pour une personne seule. En utilisant une échelle d'équivalence, chaque ménage se voit attribuer une valeur en fonction de ses besoins. L'échelle utilisée dans la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus* divise le revenu du ménage par la racine carrée de sa taille. Cela signifie par exemple que les besoins d'un ménage de quatre personnes sont deux fois plus élevés que ceux d'une personne seule.

Pour ramener les données au niveau des ménages, nous multiplions ensuite les statistiques de revenu disponibles dans la *Base de données de l'OCDE* par la racine carrée de la taille des ménages. Par exemple, dans le cas d'un ménage composé de deux adultes et de deux enfants, nous multiplions par deux (racine carrée de 4) les données du revenu tirées de la *Base de données*.

Comment la pauvreté est-elle estimée ?

Le revenu nécessaire pour être considéré comme non pauvre correspond à la moitié du revenu médian des ménages de même taille que la personne qui répond au questionnaire. Le revenu médian est celui qui divise la distribution des revenus en deux groupes égaux : la moitié se situant au-dessus de ce revenu, et l'autre, en dessous.

Les données sur le revenu médian proviennent de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*.

Comment les taux d'imposition sont-ils estimés ?

Pour la plupart des pays, les impôts comprennent les impôts directs sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages (nets de remboursements), ainsi que les cotisations versées par les ménages aux régimes publics de sécurité sociale. Toutefois, pour quelques pays (par exemple le Chili, le Mexique, la Turquie), seuls les impôts sur le revenu sont pris en compte, ce qui affecte la comparabilité entre les pays. Pour chacun des trois niveaux de revenu *imposable* (c'est-à-dire le revenu avant impôts et cotisations de sécurité sociale) indiqués dans *Comparez vos revenus*, les impôts se réfèrent au montant payé par le ménage *moyen* en âge de travailler qui gagne ce niveau de revenu. Les revenus imposables et les impôts sont équivalents. Le ménage de gauche représente le ménage moyen en âge de travailler dans le troisième décile de la répartition nationale des revenus ; le ménage du milieu représente le ménage moyen en âge de travailler dans le septième décile ; et le ménage de droite représente le ménage moyen en âge de travailler dans le décile supérieur. Les taux d'imposition représentent le taux d'imposition *moyen*, c'est-à-dire le montant des impôts divisé par le revenu imposable. Les taux d'imposition sont arrondis au pourcentage entier le plus proche.

Les données sur le revenu imposable proviennent de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, qui est également la source de données sur les impôts, sauf pour le Mexique et la Turquie. Pour ces deux pays, les données sur les taux d'imposition se réfèrent aux revenus individuels, au lieu d'être équivalentes, et proviennent d'informations accessibles au public sur les sites web du service d'administration fiscale du Mexique et du bureau d'investissement de la présidence de la République de Turquie, respectivement. En raison de différences méthodologiques, les taux d'imposition du Mexique et de la Turquie ne sont que largement comparables à ceux des autres pays de l'OCDE.

Comment les « diagrammes des revenus » sont-ils générés ?

Afin de comparer les inégalités perçues et la distribution réelle des revenus, nous divisons la population en sept catégories de revenu. La catégorie des « revenus inférieurs » (barre inférieure) comprend tous les individus dont le revenu net est inférieur à 50 % du revenu médian de la population totale. Par conséquent, la démarcation du groupe inférieur correspond à la définition du seuil de pauvreté utilisée dans l'outil. La catégorie des « revenus intermédiaires » réunit les individus dont le revenu net est compris entre 50 et 150 % du revenu médian, ce qui correspond à trois barres : de 50 à 80 % du revenu médian, de 80 à 110 % du revenu médian et de 110 à 150 % du revenu médian. De même, la catégorie des « revenus supérieurs » englobe tous les individus dont le revenu net dépasse 150 % du revenu médian ; elle correspond aux trois barres supérieures : de 150 à 200 % du revenu médian, de 200 à 250 % du revenu médian et supérieur à 250 % du revenu médian.

Évidemment, la démarcation des catégories de revenus reste arbitraire ; cependant, notre analyse ne porte pas sur des catégories particulières. L'objectif de ces catégories de revenu est d'obtenir une illustration graphique de la fonction de densité des revenus.

Pour élaborer ces diagrammes de revenus, il faut des informations sur les revenus au niveau des percentiles, ce qui n'est actuellement pas disponible dans la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*. Pour la plupart des pays de l'OCDE, les données relatives aux percentiles de revenu sont transmises à l'OCDE par des instituts nationaux de statistique et s'appuient sur les sources nationales censées être les plus représentatives pour chaque pays. Ces informations ne sont pas encore disponibles pour quatre pays membres : le Chili, le Japon, la Corée et la Turquie.

Sur quelle année les données portent-elles ?

Les informations disponibles dans *la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus* sont plus récentes que dans la plus part des autres sources de données, mais il existe malgré tout un écart conséquent qui caractérise les collectes de données dans ce domaine pour la plupart des pays de l'OCDE. Pour la majorité d'entre eux, les données relatives au revenu et à la pauvreté présentées ici portent sur 2017. Pour actualiser les chiffres, ils ont été ajustés selon l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des biens jusqu'en 2019.